

## COURS D'APPUI POUR APPRENTIS



Des cours de français, maths, allemand, anglais, électronique, comptabilité, etc. sont organisés par l'ADNV pour soutenir la formation des jeunes apprentis. Les groupes sont limités à 4 étudiants, 2 heures par semaine, pour un coût de CHF 5.- de l'heure. Si intéressé : 024.425.00.14 ou [appapp@formation-apprentis.ch](mailto:appapp@formation-apprentis.ch)

## PROMENADES DES CHIENS



*Il est impératif de ramasser toutes les crotes de chien lors des promenades et de mettre les petits sachets dans les poubelles prévues à cet effet*, car les personnes qui effectuent l'entretien des bords de route n'apprécient guère de se faire asperger par ces excréments. Nous soulignons que la taxe actuelle pour la détention d'un chien est avantageuse dans notre commune mais pourrait augmenter si la discipline des propriétaires de chien ne s'améliore pas et entraîne des frais supplémentaires pour la collectivité.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire a été délivré le 22 juin 2017 à Mme Bettina Nicole pour la transformation de l'ancien atelier mécanique, rue du Pralet 10 à La Russille, en maison d'habitation.

## MEMENTO

**04.11.2017 09h00** Visite des mises de bois

**11.11.2017 13h30** Mise de bois

**12.12.2017 20h00** Conseil général

# Les Clées INFO n°9 La Russille



## Bulletin d'information de la commune des Clées

OCTOBRE 2017

[www.lesclees.ch](http://www.lesclees.ch)

[admin@lesclees.ch](mailto:admin@lesclees.ch)

**Greffe/bourse/contrôle des habitants : 024 441 55 22**

**Contrôle des habitants : mardi de 10h-11h et de 18h-19h**

**Déchèterie : mercredi 18h-19h - samedi 10h-11h30**

## DECHETS VERTS



La Municipalité mettra à disposition des habitants des Clées et de La Russille des bennes à déchets verts pour les déchets de taille des haies, arbres et arbustes

**du 13 au 28 octobre 2017**

**Ces bennes se trouveront sur la place des containers aux Clées et à côté des containers à La Russille.**

Veillez programmer vos travaux de taille pendant cette période si vous désirez profiter de ce mode d'élimination.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mme Sandrine Buchs Tissot au 078 648 67 73.

## CONSEIL GENERAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

L'Arrêté d'imposition pour la période 2018 à 2022 a été accepté. Il est sans changement par rapport à la période précédente (80% de l'impôt cantonal de base).

Le point 4 de l'Ordre du jour concernant le prévis n°16 pour le plan fixant la limite des constructions a été reporté au Conseil de décembre car la Municipalité n'a pas reçu le rapport de la Commission dans les délais et n'a ainsi pas pu le traiter.

Notre Syndic, René Lambercy a annoncé son départ de la Municipalité pour le 30 juin 2018, après de nombreuses années en fonction au sein de l'exécutif communal. Nous le remercions déjà pour son engagement.

### ROUTES FORESTIERES



Le Canton a mis en application la réglementation sur la circulation des véhicules à moteur en forêt. Les routes forestières sont donc maintenant interdites à tout véhicule à moteur (excepté les accès aux refuges et pour les services forestiers). Veuillez vous conformer à la signalisation en vigueur.

### STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE DES EAUX USEES

Nous vous rappelons qu'il est impératif de ne rien jeter de solide dans les WC. Les déchets obstruent les pompes, ce qui entraîne de frais pour la collectivité et beaucoup de soucis pour les responsables du site.



### SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Notre site internet se trouve sous [www.lesclees.ch](http://www.lesclees.ch). Il est régulièrement mis à jour. **Si vous rencontrez des problèmes de mise à jour, pensez à effacer l'historique de votre navigateur.** Chaque utilisateur d'un ordinateur doit effectivement supprimer l'historique de navigation se trouvant dans les options internet du navigateur. (en haut, à droite, sous Menu, clic sous Historique).

Ou dans les paramètres, il faut cocher « automatiquement » pour que le navigateur recherche de nouvelles versions de page.

### ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Les statuts de la nouvelle entité, qui réunit 72 communes, ont été validés le 23 août dernier par le Conseil d'Etat.

### ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE ORBE ET REGION



Les statuts de cette nouvelle association sont en attente de validation par la commune d'Orbe, toutes les autres communes l'ont déjà fait. Nous avons 17 élèves au primaire et 3 élèves au secondaire. La participation communale à l'ASIOR s'élève à CHF 761230.-.

### PISCINES



Selon la Directive cantonale, l'installation de piscines (sauf les patageoires pour petits enfants) sera soumise à autorisation dès 2018 sur le territoire communal. Merci de vous annoncer auprès de la Municipalité en temps utile. Les autorisations nécessaires seront données par la suite.

### SENTIER DES GORGES DE L'ORBE

Nous vous informons que le passage de l'Isle, sur la commune de Vallorbe, a été rénové. Le tracé des Clées à Vallorbe est donc réouvert dans son intégralité.